

Lou vilatge...

Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N° 15 - Janvier 2018



ÉDITION ANNUELLE :

Le bilan 2017

Les dernières informations

Le mot des associations

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE</u>	2
<u>LE MOT DU MAIRE</u>	3
<u>INFORMATIONS PRATIQUES</u>	
<u>PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>	4
<u>L'INFORMATION DE FRÉJEVILLE EN CONTINU SUR INTERNET</u>	
<u>INFORMATIONS GÉNÉRALES</u>	5
- L'ADIL : LES RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LE LOGEMENT	
- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018	6
- LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS 2017	
- AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - A.D.M.R.	7
- LES PRIX DES RÉSIDENCES AUTONOMIE DISPONIBLES SUR INTERNET	8
- AIDES À LA RÉHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	
- LE TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI	9
<u>LE BUDGET DE LA COMMUNE - BILAN DE L'ANNÉE 2017</u>	
- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10
- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
<u>LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE - ANNÉE 2017</u>	
- LES TRAVAUX DE VOIRIE INTERCOMMUNALE	
- RÉNOVATION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE DE FRÉJEVILLE	
- RESTAURATION DE LA STATUE DE SAINT BARTHÉLÉMY	12
- ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE	
- QUELQUES PROJETS POUR 2018...	13
<u>L'ÉCOLE DE FRÉJEVILLE</u>	
- INAUGURATION DE LA PRESQUE DU PRÉAU DE L'ÉCOLE	
- ACHATS DE VIDÉOPROJECTEURS TACTILES	14
<u>ÉTAT CIVIL 2017</u>	
- NAISSANCES	
- MARIAGES	
- DÉCÈS	15
<u>L'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE EN 2017</u>	
- PLANTER DES HAIES POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT À FRÉJEVILLE	16
- LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES VERTS	17
- LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES VERTS (SUITE)	18
- LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES VERTS (SUITE)	
- LES PROJETS 2018	19
<u>L'ANNÉE 2017 EN IMAGES</u>	
- INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE - 30 SEPTEMBRE 2017	20
- LES COMMÉMORATIONS DE L'ANNÉE 2017	21
- TÉLÉTHON - 9 ET 10 DÉCEMBRE 2017	22
<u>LE MOT DES ASSOCIATIONS</u>	
- ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE FRÉJEVILLE	23
- ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE FRÉJEVILLE (SUITE)	
- SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FRÉJEVILLE	24
- ASSOCIATION CULTURELLE HÛONG DE CASTRES ET DE SA RÉGION	
- ASSOCIATION 'SOUVENIR, RECONNAISSANCE ET LIBERTÉ'	25
- ASSOCIATION PROTÈGEONS L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES RURAUX FRÉJEVILLOIS	
- ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRÉJEVILLE	26
- COMITÉ DES FÊTES DE FRÉJEVILLE	27
- ASSOCIATION 'MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE FRÉJEVILLE'	28
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F.	29
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	
- GÉNÉRATION MOUVEMENT - CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES	30
- GÉNÉRATION MOUVEMENT - CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES (SUITE)	31

EN PREMIÈRE PAGE...



Le village vu de la jachère fleuri à « Le Castelas »

A RETENIR...

RECENSEMENT :

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.



Voir l'article page N°6.

PROJET DE RECONSTITUTION DU VILLAGE TEL QU'À LA FIN DE LA GUERRE DE 1914-1918 :

Pour les journées du patrimoine les 14, 15 et 16 septembre 2018, nous recherchons des objets d'époque pour réaliser une exposition.

Voir l'article page N°25.

L'INFORMATION EN CONTINU :

Toutes les informations sur Fréjeville actualisées en continu sur notre site internet :



www.village-frejeville.fr

et sur Facebook :



www.facebook.com/frejeville

LE MOT DU MAIRE

Au nom de toute l'équipe municipale que je représente, je vous souhaite nos meilleurs vœux pour 2018.

Je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année heureuse, au cours de laquelle, dans tous les domaines, aussi bien personnels que collectifs, l'énergie pour mener à bien nos projets.

Voici le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

L'école :

- Vu la difficulté de la mise en place des activités périscolaires, les élus, les instituteurs, les délégués des parents d'élèves du RPI ont décidé de revenir à la semaine de quatre jours.
- Le conseil municipal a mis un règlement pour la cantine et la garderie suite à des difficultés avec certains élèves.
- En ce qui concerne les travaux, la chaudière a été changée.
- Un vidéo projecteur a été mis dans chaque classe.
- La peinture de la classe du bas a été refaite par notre employé communal.

Travaux voirie :

- Revêtement :
 - ◊ VC 6 du carrefour du lotissement « Hameau de la Grèze » vers « Le Verdet ».
 - ◊ VC 9 de « L'Ourtalarié » à la D50.
- Curage de fossés, plus épareuse.

La nouvelle mairie est terminée, les travaux se sont passés dans de bonnes conditions.

Vu quelques problèmes intervenus sur la commune, vous voudriez bien promener vos chiens en laisse sur la voie publique.

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 16 février 2018. Vous voudriez bien recevoir avec sympathie notre agent recenseur M. Claude Molinier qui passera dans toutes les maisons.

Pour terminer, je tiens à remercier le personnel communal et le monde associatif qui œuvre au quotidien pour faire vivre notre commune et tisser un lien social.

J'ai une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté cette année. Je vous adresse encore tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le maire, Claude ALBA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude ALBA'.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 1, rue de la mairie
81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet : www.village-frejeville.fr

Facebook : www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat :

Lundi |
Mardi | de 10 h à 12 h
Vendredi | et de 16 h à 18 h

Permanence des élus :

Vendredi > de 17 h à 18 h 30

ÉCOLE

M. Olivier POUS (directeur de l'école de Fréjeville)

Téléphone : 05.63.74.33.38.

PAROISSE

Père Emmanuel DE DUCLA (paroisse de Saix)

Téléphone : 05.63.74.71.63.

DISTRIBUTION DES AVIS DE DÉCÈS

Mme Lucette VIGUIER

Téléphone : 05.63.74.34.71.

Projet d'assainissement collectif



Les membres du conseil municipal de Fréjeville ont décidé par délibération du 7 septembre 2017 de réviser le schéma directeur de l'assainissement.

La commune est classée en zonage d'assainissement non collectif depuis 2013.

Une étude va être réalisée afin de répertorier le réseau existant, sa réhabilitation et la création d'un ou plusieurs systèmes d'épuration (filtre à roseaux ou autres).

Le zonage d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif sera établi.

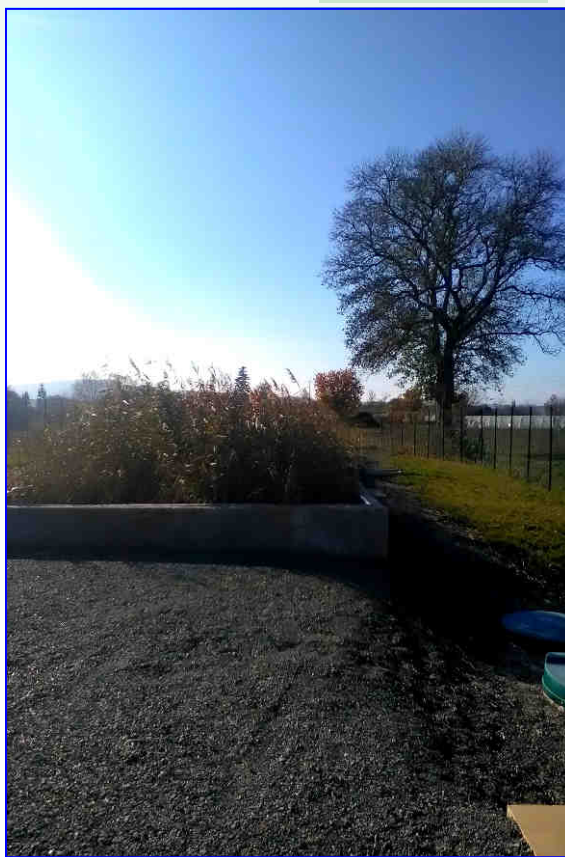
Cette étude se fera sur deux années et sur deux sites :

- Centre bourg de Fréjeville pour l'année 2018.
- Hameau du Pujol pour l'année 2019.

Cette mission a été confiée à la plate-forme technologique « PFT GH₂O » qui réalise des actions de transfert de technologie dans la gestion et le traitement des eaux et des déchets au lycée agricole d'Albi-Fonlabour. Elle sera réalisée en partenariat avec le bureau d'étude CET Infra (Conseil Etudes Techniques Infrastructure) d'Albi.

Les intervenants sont des enseignants et des étudiants de licence professionnelle « Gestion et traitement des eaux, des boues et des déchets » et de BTS A « Gestion et maîtrise de l'eau ».

Le coût de cette prestation s'élève à 13 784 €.



↳ **Exemple d'une station d'assainissement à filtres roseaux à Cuq-les Viemur**



Des demandes de subventions seront demandées au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau.

L'information de Fréjeville en continu sur internet



Notre site internet communal vous permet d'accéder à une consultation instantanée de tout ce qui touche à Fréjeville. Les informations, les événements et toutes les questions habituellement posées au secrétariat de la mairie ont une réponse sur l'adresse :

www.village-frejeville.fr

Sur notre site internet, vous pouvez toujours trouver à la consultation :

- Les dernières **actualités et l'agenda municipal et associatif**.
- **La réservation des salles municipales avec leur agenda**.
- Les **comptes-rendus des réunions du conseil municipal** parus depuis 2008, mis à jour mensuellement.
- L'**historique de tous les bulletins municipaux** déjà parus depuis 2008, et les nouveaux dès leur sortie.
- La **liste de toutes les associations communales** avec les contacts.
- La **liste des entreprises, artisans, commerces et tourisme présents sur la commune**.
- Le **détail des démarches à réaliser pour l'administratif des particuliers** au quotidien.
- Tous les **documents d'urbanisme de Fréjeville**.
- Des **offres d'emploi** et des **petites annonces**.
- Les **numéros utiles, le tourisme sur le territoire local, l'école, ...**



DISPONIBILITES						
<< Décembre 2017 >>						
Aller directement au						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
Indisponible partiellement disponible						

Réservation des salles ⇨

N'oubliez pas aussi de « Liker » notre page notre page **facebook** qui partage toutes les mises à jours réalisées sur notre site. La page officielle est disponible à l'adresse :

www.facebook.com/frejeville



Informations générales

L'ADIL : Les réponses aux questions sur le logement



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.) du Tarn informe et conseille gratuitement sur toutes les questions relatives au logement.

Elle est agréée par l'ANIL et conventionnée par le Ministère du Logement.

Elle constitue un outil gratuit, neutre et objectif au service du public et des acteurs de l'habitat.

Cette agence vous donne un conseil sur les thèmes suivants :

- Le financement du logement.
- L'étude des réaménagements et renégociations de prêts immobiliers et la recherche de solutions en faveur des accédants en difficulté.
- Les contrats de construction, d'architecte, d'entreprise, de vente en l'état futur d'achèvement...
- L'amélioration de l'habitat (les subventions de l'ANAH).
- Les promesses et les actes de vente.
- Les assurances et garanties liées à la construction.
- L'habitat indigne.
- Le logement des personnes démunies.
- Le droit de la location.
- Le droit fiscal immobilier : les revenus fonciers, le dispositif Besson, les BIC...
- Les frais annexes : droits d'enregistrement, TVA, taxes liées à une opération de construction...
- Le droit de la copropriété.
- Le droit de l'urbanisme : permis de construire et règles d'urbanisme...
- Les relations avec les professionnels de l'immobilier.

adil Tout savoir sur le logement du Tarn

N'attendez plus ! **Conseils juridiques, fiscaux et financiers**

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions

Pour une **accession à la propriété** réussie :

Faites le tour de la question : financement assurance, PTZ famille, contrat fiscalité...

PROPRIÉTAIRES / LOCATAIRES : Quel bail signer, quelles garanties, comment donner congé, que faire en cas d'impayés, quels diagnostics... **Droits et obligations**

Aides financières et fiscales en matière **d'amélioration de l'habitat** : informez-vous sur les dispositifs existants

Conseils neutres, objectifs et gratuits

Venez nous rencontrer ou contactez nous
3 Boulevard Lacombe - ALBI
☎ 05.63.48.73.80 e-mail : adil81@wanadoo.fr
site : www.adiltarn.org

Cette année, le recensement se déroulera sur la commune de Fréjeville du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018. Voici les étapes :

Avant la collecte :

Votre commune recrute les agents recenseurs.
Pour Fréjeville il s'agit de :



M. Claude Molinier
Agent recenseur
(Porte à porte au domicile des habitants)



Mme Laure Viguière
Coordonnatrice
(Saisie des données collectées)

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte :

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte :

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées :

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/information/2867866>



Le concours départemental des villages fleuris 2017

Le jeudi 23 novembre 2017 avait lieu la remise des prix du concours des villes et villages fleuris à l'hôtel du département à Albi.

La commune de Fréjeville a été récompensée par le CAUE du Tarn. A noter que pour la seconde année consécutive, le Conseil départemental du Tarn a délégué l'organisation du Concours des Villes et Villages Fleuris au seul CAUE.

Notre village a remporté le 2^{ème} prix de la catégorie 3.

Après quelques années sans s'être présenté à ce concours, ceci démontre que les projets d'embellissement de notre commune mis en place au fil des années par la commission « Environnement et aménagement de l'espace » ont porté leurs fruits.

Une mention particulière est à donner à notre employé municipal qui œuvre tout au long de l'année à entretenir nos espaces verts.



Aide à domicile en milieu rural - A.D.M.R.

Message de l'association A.D.M.R. de Sémalens, Cambounet et Fréjeville :



L'A.D.M.R., un engagement local.

Notre association a été créée le 16 juillet 1966 à l'initiative des habitants pour répondre aux besoins de la population. Il s'agissait, certes, de soutenir la population locale en la soulageant de certaines activités domestiques, en assurant l'accompagnement des enfants mais aussi de créer de l'emploi. Les premiers bénévoles ont participé à la mise en place de services qui ont facilité la reconstruction du pays.

Des missions auprès de tous :

- Permettre à tous de mieux vivre à domicile.
- Aider en favorisant l'autonomie de chaque personne aidée.
- Offrir des solutions à chacun afin de mieux vivre au quotidien.
- Encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale.
- Participer au développement local par la création d'emploi.

Des services pour tous :

- Célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.
- Familles fragilisées : accident, décès, maladie...
- Personnes âgées fragilisées.
- Personnes handicapées.

Des services adaptés :

- Ménage, repassage
- Accompagnement
- Garde d'enfants à domicile...

L'activité sur le territoire :

En 2017 l'association A.D.M.R. a accompagné environ 100 personnes.

2 bénévoles ont quitté l'association, donc si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour tous renseignements, nous pouvons vous accueillir au bureau situé 44 bis les Promenades à Sémalens :

- Le mardi de 14h15 à 17h15.
- Le jeudi de 09h15 à 12h15.

N'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin au secrétariat ou laissez votre message sur le répondeur : 05.63.70.99.84.

Les bénévoles et les salariées de l'association A.D.M.R. vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Pour le Conseil d'Administration, La présidente, Monique MARTY





L'annuaire du portail « Pour les personnes âgées » s'enrichit. Il propose désormais les prix mensuels pratiqués pour les différents types de logements des résidences autonomie (F1, F1 bis et F2) et affiche les prestations comprises dans ce prix.

À qui s'adressent les résidences autonomie ?

Les résidences autonomie, anciennement dénommées logements-foyers, s'adressent à des personnes âgées autonomes, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile.

La vie dans une résidence autonomie permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante,
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé,
- utiliser des services collectifs : restauration, ménage, animations...
- bénéficier d'un loyer modéré.

Ensemble de logements associés à des services collectifs, les résidences autonomie sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale et le coût du logement y est modéré.

Comment les prix ont-ils été collectés ?

Comme la loi le prévoit, les résidences autonomie transmettent leurs prix à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) par l'intermédiaire d'un site dédié. La CNSA les affiche ensuite sur le portail :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Les établissements sont invités à mettre à jour leurs prix dès qu'ils changent. Ils doivent les actualiser au moins une fois par an.

Après les tarifs des EHPAD en 2016, l'annuaire du portail « Pour les personnes âgées » s'enrichit des tarifs des résidences autonomie en 2017. Cette nouveauté était inscrite dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Certains établissements apportent également des informations sur les prestations facultatives proposées en supplément du prix affiché (par exemple le prix des repas si ceux-ci ne sont pas compris, le prix de l'entretien du linge personnel...).

Les personnes à la recherche d'une résidence autonomie peuvent ainsi estimer le coût total de leur hébergement. Après avoir déterminé la localisation de l'établissement, elles peuvent affiner leur recherche selon plusieurs critères (fourchettes de prix, aides financières acceptées, taille de l'établissement...).

Exemple d'une recherche d'un EHPAD sur un rayon de 10 km autour de la commune de Fréjeville ⇨

Pour les personnes âgées
Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Rechercher dans l'annuaire et comparer les prix

Un point d'information près de chez vous.
 Un établissement
 Un accueil de jour
 Un service d'aide et de soins à domicile

Type d'établissement
 EHPAD
 ESLD
 Résidence autonomie

Type d'hébergement
 Hébergement permanent
 Hébergement temporaire

Commune ou code postal : 81570-FREJEVILLE Rayon : 10 KM

Hébergements permanents en EHPAD à proximité de FREJEVILLE dans un rayon de 10 km

Triier votre recherche	9 résultats
<input checked="" type="checkbox"/> Prix croissant chambre seule <input type="checkbox"/> Prix croissant chambre double <input type="checkbox"/> Prix décroissant chambre seule <input type="checkbox"/> Prix décroissant chambre double <input type="checkbox"/> Distance	<p>*Les prix hébergement signalés par une étoile sont fixés par les départements. Ces prix s'appliquent aux bénéficiaires de l'ASH (Aide sociale à l'hébergement). Certains EHPAD proposent ce tarif encadré à des personnes non bénéficiaires de l'ASH.</p> <p>→ EHPAD VILLÉGALE SAINT-JACQUES - CHIC CASTRES - MAZAMET <input type="button" value="Comparer"/></p> <p>15, place Carnot 81100 CASTRES 05 63 71 63 02</p> <p>Prix hébergement par personne Chambre seule 46,44€ Chambre double 43,30€</p> <p>EHPAD Accueil de jour Hébergement permanent PASA Conventonné APL Habilité ASH</p>
Affiner votre recherche Prix de l'hébergement permanent en chambre seule <input type="checkbox"/> Moins de 50€ / jour (1) <input type="checkbox"/> De 50 à 75€ / jour (7) <input type="checkbox"/> De 75 à 100€ / jour (1) <input type="checkbox"/> Plus de 100€ / jour (0)	<p>→ EHPAD LES MONGES - CHIC CASTRES-MAZAMET <input type="button" value="Comparer"/></p> <p>12, rue des Monges BP 30418 81100 CASTRES 05 63 71 63 01</p> <p>Prix hébergement par personne Chambre seule 52,95€ Chambre double 49,73€</p> <p>EHPAD Hébergement permanent Conventonné APL Habilité ASH</p>
Prix de l'hébergement permanent en chambre double <input type="checkbox"/> Moins de 50€ / jour (2) <input type="checkbox"/> De 50 à 75€ / jour (4) <input type="checkbox"/> De 75 à 100€ / jour (0) <input type="checkbox"/> Plus de 100€ / jour (0)	<p>→ EHPAD RÉSIDENCE LA PASTELLÈRE <input type="button" value="Comparer"/></p> <p>14, place du Rivet 81710 SAIX 05 63 62 49 00</p> <p>Prix hébergement par personne Chambre seule 53,80€</p> <p>EHPAD Hébergement temporaire Hébergement permanent Unité Alzheimer Conventonné APL Habilité ASH</p>

A NOTER :

Toutes les questions concernant les personnes âgées ont leur réponse sur :

personnes-agees.tarn.fr

ou en téléphonant au :



Aides à la réhabilitation d'un assainissement individuel



Le « SPANC » (Service Public d'Assainissement Non Collectif) assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif des maisons neuves et existantes. C'est un service assuré par la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout.

Lors de certains contrôles, il s'avère qu'une mise aux normes de l'assainissement individuel est nécessaire.

Un dossier de subvention peut alors être demandé pour la réfection sous réserve d'éligibilité. Voici les conditions pour obtenir une aide à la réhabilitation d'un assainissement individuel :

- Tout d'abord : **Pas d'aide pour une construction neuve.**
- Habitation principale occupée par le propriétaire.
- Acquis avant le 1^{er} janvier 2011. Construite avant le 6 mai 1996.
- Rejet des eaux et vannes hors de la parcelle du propriétaire et accessible à un tiers.
- Diagnostic de moins de 4 ans.

Pour en savoir plus et avoir des informations techniques :

Adresse : Services techniques de la CCLPA - Route de Vielmur - 81440 LAUTREC

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 17h

Technicien : Francis GATIMEL Tél : 05.63.70.51.74. Portable : 06.25.48.60.64.

E-Mail : fgatimel.cclpa@orange.fr

Le tri sélectif : mode d'emploi



Le tri sélectif est une action importante en faveur la réduction de l'empreinte écologique que peuvent générer les déchets. Il permet le réemploi de certaines matières par recyclage en évitant leur incinération ou abandon en décharge.

A noter qu'un mauvais tri peut entraîner une augmentation de la taxe d'ordure ménagère. Pour éviter une augmentation de celle-ci, un effort collectif doit être réalisé. Ci-joint un rappel conçu par la société Trifyl :

Emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Boîtes métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires



Déposez vos emballages en vrac dans le bac de collecte ou la caisse jaune



Verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux



Déposez vos emballages en verre dans les colonnes à verre



Déchets résiduels

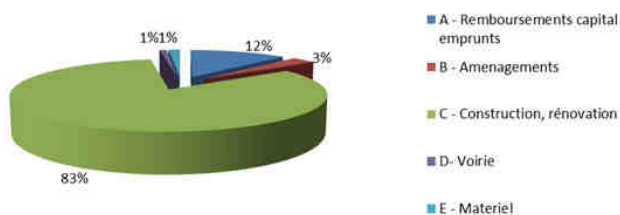




Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

Les dépenses d'investissement

Dépenses investissement : 415 754€



A - Remboursements capital emprunts	Montants en €
Pont de la Mouline	17 923
Aménagement presbytère	12 539
Pont de Carbes	3 200
Vestiaire	2 973
Mairie	9 866
Cautions location presbytère	740
Régularisations comptables	3 198
Total :	50 439

B - Aménagements	Montants en €
Aménagement village	5 313
Extension réseau Ourtalarie	4 103
Frais d'étude Persipo	3 271
Total :	12 687

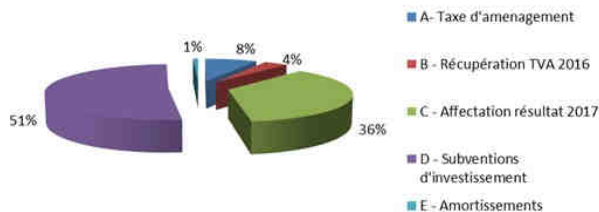
C - Construction, rénovation	Montants en €
Aménagement Bâtiment Communal	533
Construction Mairie	330 221
Rénovation énergétique école	12 217
Total :	342 971

D - Voirie	Montants en €
Petite Voirie	3 681
Total :	3 681

E - Matériel	Montants en €
Outillage	438
Vidéoprojecteur école	5 538
Total :	5 976

Les recettes d'investissement

Recettes investissement : 239 166€



A - Taxe d'aménagement	Montants en €
Taxe d'aménagement	15 560
Cautions location presbytère	360
Régularisations comptables	3 198
Total :	19 118

B - Récupération TVA 2016	Montants en €
Récupération TVA 2016 (dépenses investissement)	8 733
Total :	8 733

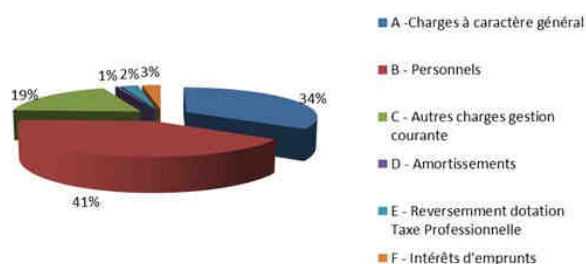
C - Affectation résultat 2017	Montants en €
Affectation résultat 2017	86 720
Total :	86 720

D - Subventions d'investissement	Montants en €
Mairie	120 386
Vidéoprojecteur école	2 300
Total :	122 686

E - Amortissements	Montants en €
Amortissements	1 909
Total :	1 909

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses fonctionnement : 362 461€



A – Charges à caractère général	Montants en €
Eau, électricité, carburant	30 352
Fournitures entretien, administrative et scolaire, petit équipement	10 555
Entretien terrains et bâtiments	11 973
Entretien voies et réseaux	3 244
Entretien matériel roulant et biens immobiliers	2 077
Maintenance	5 866
Assurances	6 061
Honoraires	668
Bulletin Municipal	1 099
Cérémonies	3 170
Transports collectifs et transport repas	2 886
Frais de télécommunication	2 785
Documentations	1 182
Vérifications bâtiments	1 681
Repas scolaire et personnes âgées	37 657
Taxes foncières	2 460
Services bancaires	300
Total :	124 016

B - Personnels	Montants en €
Charges de personnel	150 371
Total :	150 371

C – Autres charges de gestion courante	Montants en €
Indemnités élus	26 355
Service incendie	12 725
Transport FEDERTEEP	11 680
Subventions (Associations de la commune)	16 095
Cotisation Association des Maires	416
Divers	239
Total :	67 510

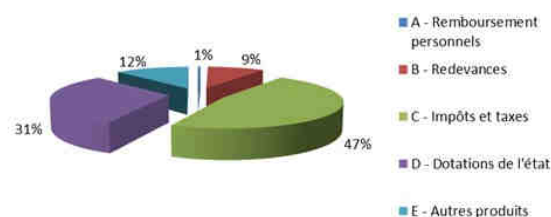
D – Amortissements	Montants en €
Amortissements	1 909
Total :	1 909

E – Reversement dotation taxe professionnelle	Montants en €
Fond national de garantie individuelle FNGIR	8 975
Total :	8 975

F - Intérêts d'emprunts	Montants en €
Intérêts d'emprunts	9 680
Total :	9 680

Les recettes de fonctionnement

Recettes fonctionnement : 412 614€



A – Remboursement personnels	Montants en €
Remboursement personnel	1 322
Avoirs 2016	384
Total :	1 706

B - Redevances	Montants en €
Repas cantine scolaire	22 362
Repas personnes âgées	13 060
Participation portage repas mairie de Carbes	2 100
Concession cimetière	250
Total :	37 772

C – Impôts et taxes	Montants en €
Contributions directes	162 906
Fond national de péréquation intercommunale	9 722
Taxes pylônes électriques	6 442
Taxes droits de mutation et terrains	15 731
Total :	194 801

D – Dotation de l'état	Montants en €
Dotation forfaitaire	52 867
Dotation solidarité rurale	37 005
Dotation nationale de péréquation	22 823
Dotation aux élus locaux	2 962
Compensation taxe professionnelle, foncière et d'habitation	10 054
Réforme rythmes scolaires	3 454
Total :	129 165

E – Autres produits	Montants en €
Location presbytère, salle Fabre et fermage	24 796
Garderie	3 445
Libéralités	7 500
Remboursement sinistres	6 396
Avoirs 2016	6 503
Récupération TVA 2016 (dépenses fonctionnement)	530
Total :	49 170



Les travaux sur la commune - année 2017

Les travaux de voirie intercommunale



Voici les travaux réalisés sur la commune de Fréjeville en 2017 :

Investissement : Total des travaux : 13 600 € :

- VC 6 du « Hameau de Grèze » au carrefour du « Verdet » ⇒ Reprofilage en grave émulsion
⇒ Revêtement bi couche
- VC 9 de « L'Ourtalarié » à la RD 50 ⇒ Reprofilage en grave émulsion
⇒ Revêtement bi couche

Entretien : Total des travaux : 8 850 € :

- Passage de l'épaveuse sur toute la voirie, soit 23 km.
 - ◊ Une première passe au printemps sur l'accotement.
 - ◊ Une deuxième passe au mois d'août avec débroussaillage complet.
- Point à temps aux endroits nécessaires.

La commission voirie

Rénovation d'une classe à l'école de Fréjeville



La classe du rez de chaussée de l'école occupée par les élèves de Mme Céline LUNARDELLI a été repeinte pendant les vacances d'été par notre employé municipal.

Voici le rendu de ce rafraîchissement :



↳ **Pendant les travaux**



↳ **Résultat final**

Restauration de la statue de Saint Barthélémy



La statue de Saint Barthélémy située sur la place du Pujol a été retirée de son emplacement pour restauration courant 2017. La peinture défraîchie et altérée ne reflétait plus ses couleurs vives d'antan.

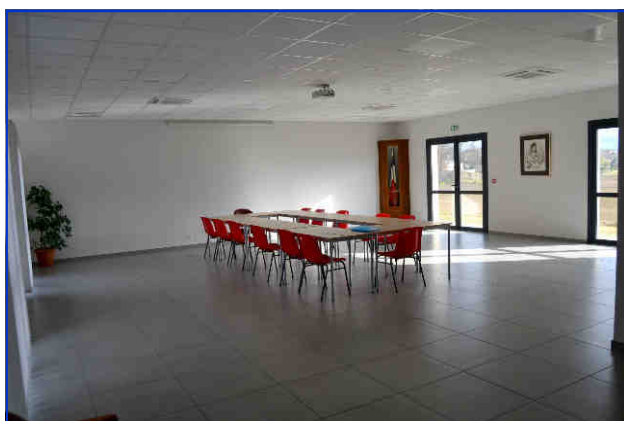
Lors du traitement, il s'est avéré qu'un champignon avait commencé à dégrader le plâtre de l'un de ses bras. Une remise en état importante a donc été nécessaire. La statue réside pour l'instant à l'abri des intempéries, dans l'église de Fréjeville, emplacement originel de cette dernière.

Une réflexion est en cours au sein du conseil municipal pour décider de son implantation définitive : la remettre au Pujol à nouveau exposée aux facteurs climatiques ou opter pour une reproduction fidèle sur paroi en verre.



Achèvement de la construction de la nouvelle mairie

Les travaux de la nouvelle mairie ont été terminés comme prévu au milieu de l'été 2017. Elle a ouvert ses portes le mardi 5 septembre 2017.



↳ Dernier conseil municipal à l'ancienne mairie le 6 juillet 2017



↳ Premier conseil municipal à la nouvelle mairie le 7 septembre 2017

Quelques projets pour 2018...

- **La croix au centre du Pujol va être réparée :** Elle a été détériorée cette année par le chauffeur d'un service de livraison. L'assurance de cette entreprise a pris en charge la réparation qui sera effectuée début 2018.
- **Mise en sécurité du mur du cimetière :** La partie du mur située le long de la rue allant vers la place René Cassin est très basse au niveau du cimetière. Elle sera mise en sécurité courant 2018.





Inauguration de la fresque du préau de l'école

Le vendredi 23 Juin 2017 a eu lieu l'inauguration d'une fresque sous le préau de l'école.

Cette réalisation a été effectuée par les élèves de l'école de Fréjeville dans le cadre des activités périscolaires avec l'aide de Mme Nathalie Portes, artiste peintre.

Une maquette a aussi été réalisée et présentée ce même jour. Elle a été conçue par les enfants avec le soutien de M. Jean-Michel Franc. Elle représente une ferme à Fréjeville du temps de la colonisation Romaine.



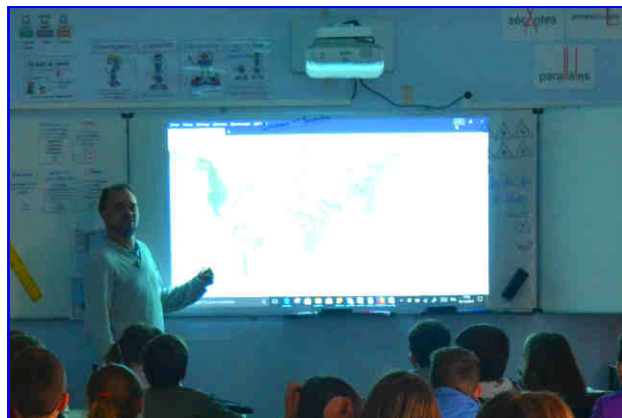
Achats de vidéoprojecteurs tactiles

Pour la rentrée de septembre 2017, le conseil municipal a décidé d'investir dans deux vidéoprojecteurs tactiles (un dans chaque salle de classe).

En effet, le vidéoprojecteur actuel était partagé par la mairie et les deux classes. Ce qui représentait une perte de temps pour les enseignants à chaque mise en place. De plus, il est désormais en poste fixe au plafond de la salle de conseil de la nouvelle mairie.

Un courrier des sénateurs du Tarn, M. Philippe Bonnacarrère et M. Thierry Carcenac reçu fin 2016 a accéléré le choix des élus. Ce dernier relatait des subventions pouvant être attribuées durant l'année 2017 dans le cadre de la réserve parlementaire (TDIL) pour des projets portant sur les équipements numériques des écoles.

Après demande, il a été possible d'obtenir une subvention d'un taux proche de 50 % pour l'achat de ces matériels. Soit pour un investissement total de 4 614,74 € HT (4 033,34 € HT d'achat de vidéoprojecteurs + 581,40 € HT de travaux de branchements), une TDIL de 2 300 €.



Etat civil 2017

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>DATE ET LIEU DE NAISSANCE</u>
BET Maïlo	11, la Négrarié	4 avril (Castres)
VIALA Mathéo	La Tourette	7 avril (Castres)
PICHERON Cassidy	12, Aupillac	21 avril (Castres)
RAOUL Mathilde	2, impasse du Pujol	7 mai (Castres)
GALVÉ Nina	4, impasse du Pujol	13 juin (Castres)
THOR Austin	20, rue de la Mairie	24 juin (Castres)
HENRIOT PINEL Nathan	14, route du Pujol	3 août (Castres)
ZANARDO Élise	La Gayé	29 septembre (Castres)
MAURIÈS Paul	10 Bis, L'Issartade	20 décembre (Castres)

Mariages



Nous adressons nos félicitations à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>		<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>DATE</u>
VA Kai	avec	THOR Agnès	15 avril 2017

Décès



Nous partageons la peine de toutes les familles :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ÂGE</u>	<u>DATE ET LIEU DE DÉCÈS</u>
CULIÉ Paul Alfred	97 ans	4 janvier 2017 (Mazamet)
FEILER Jean-Pierre	72 ans	19 juin 2017 (Castres)
ALAYRAC André	102 ans	3 décembre 2017 (Cuq les Vielmur)
VIGUIER Louis	87 ans	11 décembre 2017 (Fréjeville)

Ne sont publiés dans la rubrique état civil en l'application des dispositions de l'article 9 du Code Civil, que les éléments concernant :

- *L'identité des naissances pour lesquelles le déclarant a donné son accord.*
- *La liste des mariages célébrés en mairie lorsque les époux sont favorables à l'annonce de leur union dans la presse.*
- *L'identité des personnes décédées pour lesquelles la famille a donné son accord.*

Planter des haies pour améliorer l'environnement à Fréjeville

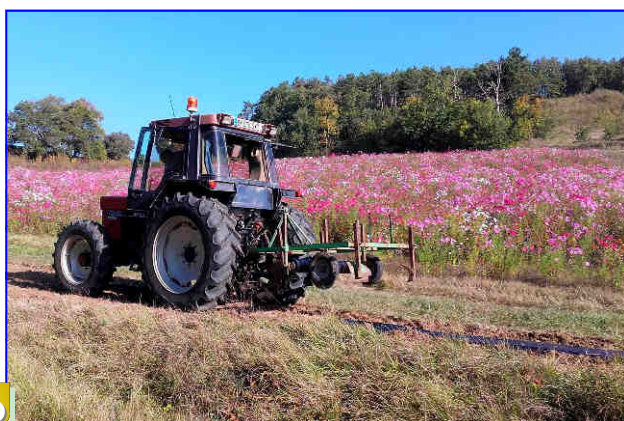
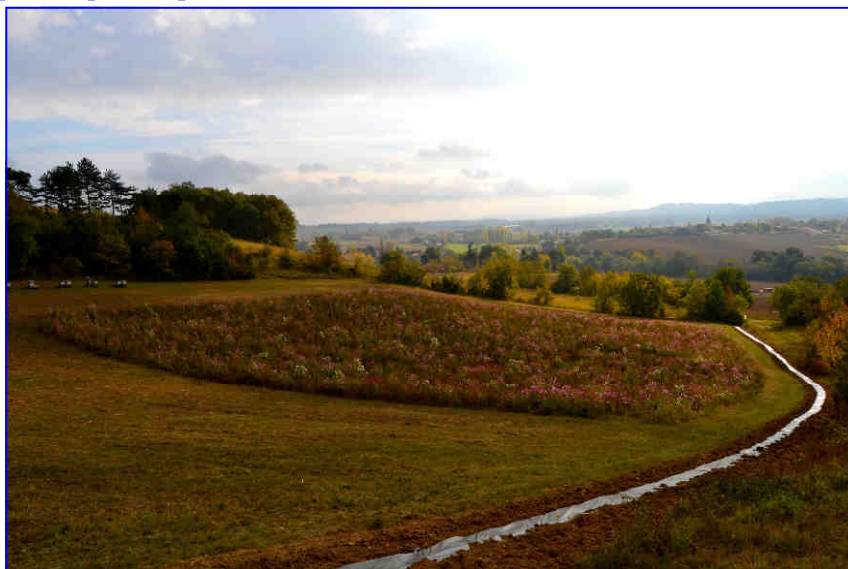


Les haies sont des éléments fixes de notre territoire et participent à leur équilibre en luttant contre l'érosion par la stabilisation des talus ou en améliorant la qualité de nos ruisseaux en filtrant les eaux de ruissellement. Au niveau agronomique l'arbre et la haie améliorent la structure des sols et donc les rendements de cultures et elles sont de véritables trésors pour la biodiversité en permettant à de nombreuses espèces d'y effectuer leur cycle biologique.

L'arbre est également un marqueur fort de l'identité de notre territoire et pour toutes ces raisons, la région Occitanie, le département du Tarn et la Fédération départementale des chasseurs soutiennent « Arbres et Paysages Tarnais » et la commune de Fréjeville pour promouvoir l'implantation de haies sur la commune.

Cette année ce sont près de 2 000 arbres et arbustes qui vont être implantés et le 14 octobre dernier, une réunion a rassemblé plus de 10 propriétaires sur la commune (*photos en bas de cette page*). Cette réunion s'est déroulée sur un terrain communal où l'environnement est mis en avant par l'implantation d'un rucher, d'une jachère fleurie, d'un bosquet naturel et bientôt une haie de 200 mètres linéaire. Les futurs planteurs ont été informés sur l'itinéraire technique à mettre en place pour réussir sa plantation et permettre aux chênes, tilleuls, érables et autres viornes et cornouiller d'enrichir notre environnement dès le printemps prochain. La matinée s'est terminée par un lâché de faisan organisé par la société de chasse de Fréjeville sous le signe de la préservation de dame nature si chère à ces derniers. Gageons que cette expérience soit renouvelée pour reconstituer à terme des corridors écologiques favorables à l'agriculture, à la biodiversité et aux paysages.

Pour engager un peu plus la commune dans une démarche de développement durable, le conseil municipal avec l'école ont décidé de créer un projet pédagogique sur la plantation de haie et la création d'un potager pour le printemps 2018.





Voici les aménagements réalisés sur la commune par notre employé municipal Quentin Bousquet. Ils ont pour but d'embellir les espaces verts, avec, pour leitmotiv le développement durable et une gestion éco-responsable.

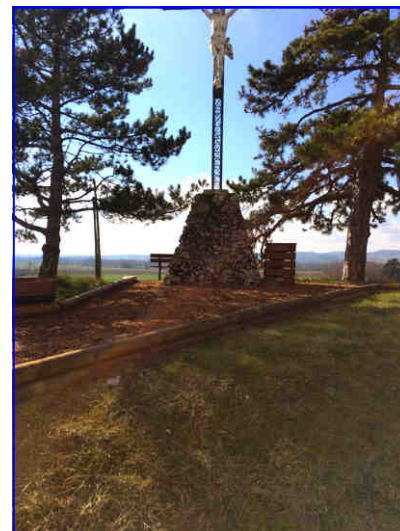
Ils ont été décidés en amont par la commission communale « Environnement et aménagement de l'espace ».

Étalées sur l'année 2017, voici le détail des actions menées :

Plantations route départementale 50 : Plantation de 21 sorbiers et de 22 érables champêtres avec mise en place de gaines de protection et un paillage (copeaux de bois) projet lancé en 2016 planté en hiver 2017.



Aménagement route des étangs : Mise en place de bordures en bois, d'un paillage issu de broyat de végétaux ainsi que du mobilier tel que des bancs, une poubelle. Installation d'un écopiège pour lutter contre la prolifération de chenilles processionnaires.



Écusson à l'entrée du village : Réaménagement de l'écusson du village avec des matières minérales plus nobles, afin « d'accrocher » les regards.





Hôtel à insectes : Les hôtels à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité et constituent un formidable outil de sensibilisation. Notre habitude culturelle de gazons tondu à ras, de nature « propre » n'offre aucun abri, aucun refuge pour les insectes et la faune.

Il est situé à coté du lavoir de la Mouline ⇨

Les insectes ont bien sûr besoin de trouver leur nourriture et celle de leurs larves mais aussi d'abris pour se réfugier à différents moments de leur vie :

- Passer la nuit ou le jour,
- Se protéger du mauvais temps,
- S'abriter pendant la longue période d'hiver,
- Se reproduire au printemps...

Afin de compléter cette action pour la biodiversité, des nichoirs ont été installés dans le parc de loisir de la commune.

Nichoirs installés dans les arbres du parc Louis Dubois ⇨



Plantations de vivaces : Nous avons diminué les plantations de fleurs annuelles jugées coûteuses, consommatrices d'eau et donc éphémères et remplacées par des vivaces.

Tout aussi belles, ces fleurs ne changent en rien la beauté des massifs.

Massifs devant l'entrée de la salle Polyvalente ⇨



Plantation de haies : Suite à la plantation d'arbre en bordure de la RD 50, le conseil a souhaité maintenir cette action de replantation d'arbre et d'arbuste sur la commune. Cette année c'est le site du « Castelas » sur un terrain communal qui accueillera une haie de végétaux feuillus (cornouiller, prunellier, aubépine, viorne, érable, chêne...). Cette haie vient en complément de la jachère fleurie réalisée par les chasseurs de Fréjeville. Une journée préparation à la plantation s'est déroulée début octobre avec l'association Arbre et Paysage Tarnais (partenaire de nos projets). (Voir article page N°16).

Vers une gestion différenciée... : Depuis peu, la commune se dirige vers une démarche de **développement durable** qui vise au progrès social et à la qualité de vie, dans le respect des générations futures et en tenant compte des contraintes économiques.

Celles-ci justifiées par des méthodes alternatives et plus écologiques tels que :

- L'arrêt des plantations annuelles (remplacées par des vivaces moins coûteuses, moins gourmandes en eau et donc moins d'entretien.)

Les aménagements des espaces verts (suite)



- La mise en place de paillage de copeaux de bois dans les massifs (là aussi pour limiter les arrosages estivaux, disponible gratuitement).
- Des **tontes différenciées** (pour préserver l'habitat des insectes, oiseaux, pollinisateurs) dans des zones peu fréquentées par le public.



Parc Louis Dubois.

On peut observer un lièvre dans la photo de droite ⇒

- Le passage au « **zéro phyto** » sur le cimetière de la commune est une ultime étape dans la continuité de cette démarche.

Cette étape a débuté progressivement en novembre 2017 et se figera dans le **long terme**. Il s'agit là de réaliser des semences de fétuques (allées), vivaces fleuries (pieds de murs), couvre sols (entres tombes) et donc de (re)végétaliser ce lieu de recueillement très important. *Exemple ci-dessous :*



Les projets 2018



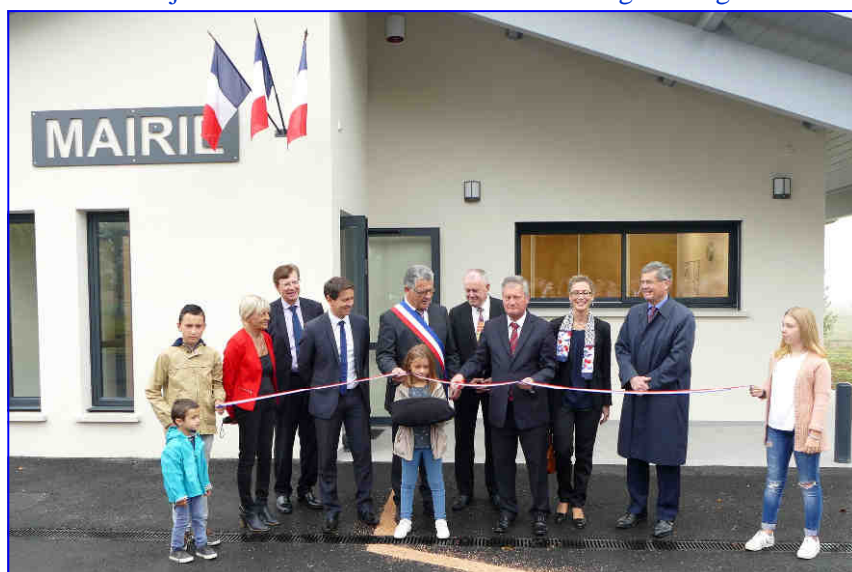
- L'aménagement extérieur autour de la nouvelle mairie (engazonnement, plantations...).
- La plantation d'une haie champêtre derrière la mairie et l'école.
- La plantation d'arbre (Lagerstroemias) à l'entrée du village.
- L'enherbement progressif du cimetière au fil des années.
- La réalisation d'un potager avec les enfants de l'école.
- Un massif fleuri au niveau de la place René Cassin et la route des étangs.
- Le fleurissement de plusieurs pieds de murs.
- La participation au concours des villes et villages fleuris.
- Une réflexion sur le label « terre saine ».
- La création d'un sentier découverte.

Inauguration de la nouvelle mairie - 30 septembre 2017



L'inauguration de la nouvelle mairie a eu lieu le samedi 30 septembre 2017 à 11h00. Les habitants de la commune ont été conviés à cette occasion.

De nombreux représentants de l'état étaient présents. Notamment Christophe Ramond, nouveau président du conseil départemental du Tarn. Nos deux sénateurs Philippe Bonnacarrère et Thierry Carcenac. Le sous-préfet Jean-Yves Chiaro. Les représentants du député Jean Terlier : Valérie De Gérando (suppléante) et Julien De Gérando (collaborateur parlementaire). Les Conseillers départementaux Cathy Rabou et Laurent Vandendriessche. Le président de la Communauté de Communes du Lautrecois-Pays d'Agout Raymond Gardelle. L'adjudant-chef Yannick Francou de la brigade de gendarmerie de Vielmur. De nombreux maires...



Philippe Bonnacarrère



Jean-Yves Chiaro



Christophe Ramond





La cérémonie pour la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc qui s'est déroulée le samedi 25 mars 2017 a été suivie par un grand nombre de Fréjevillois et des personnalités de la C.C.L.P.A.

Les représentants des communes de Cuq, Vielmur et Carbes, ainsi que les anciens d'Algérie étaient présents.

A cette occasion, les médailles de Croix du combattant, médaille de la Reconnaissance de la Nation et la médaille de l'Ordre de l'Afrique du Nord ont été remises à un ancien d'Algérie, Mr Mauriès André.

Merci aux 16 porte-drapeaux et aux anciens appelés du service national qui ont fait un superbe défilé ainsi qu'aux enfants de Fréjeville.

Une exposition sur la guerre d'Algérie, commentée par le Colonel Pourcel a clôturé cette matinée.

Un apéritif amélioré a ensuite été offert par la municipalité à la salle Fabre.

Danièle POURCEL



Le dimanche 14 mai 2017 a eu lieu la commémoration du 8 mai 1945.

En fin d'année, le dimanche 19 novembre 2017, la commune de Fréjeville s'est réunie pour rendre hommage à ceux qui ont permis l'Armistice du 11 novembre 1918 et à tous les morts des guerres.

A cette occasion, des passations de drapeaux ont été faites par M. Roger Cousinié à M. Jean Pierre Trévisiol et M. Maurice Planès a remis le sien à M. Jean Pierre Dambrine (*plus d'informations à la page N°25*).

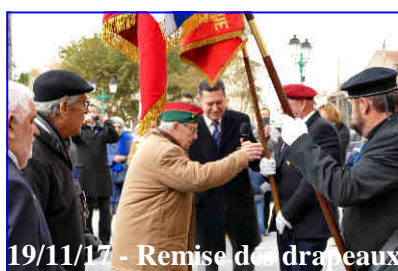
Ces cérémonies ont été organisées par M. le Maire Claude Alba, l'Association « Souvenir, reconnaissance et liberté » présidé par Mme Danièle Pourcel et ont été animées par le Lieutenant Colonel Pourcel.



Dimanche 19 novembre 2017



Dimanche 14 mai 2017



19/11/17 - Remise de drapeaux



19/11/17 - Les porte-drapeaux



Message du comité organisateur du Téléthon de Fréjeville :

On a tous raison d'y croire!

Depuis 1987, les dons du Téléthon ont permis à la recherche de faire des progrès très concrets pour les malades.

En 1986, on ne connaissait qu'une poignée de gènes responsable de maladies.

Aujourd'hui plus de 3000 gènes ont été identifiés : 800 d'entre eux grâce aux cartes du Généthron... Grâce à un meilleur diagnostic et des soins adaptés, l'espérance de vie des enfants et des adultes atteints de maladies rares s'est considérablement améliorée. Des thérapies innovantes ont émergé et obtenu des résultats positifs pour les malades.

Fréjeville a participé encore cette année à cet élan de générosité.

La population de notre village a fait preuve d'altruisme et sa contribution est restée à la hauteur de nos espérances.

Nous avons récolté 1618 € qui rejoindrons les 77 millions de promesses de dons annoncés par l'AFM au soir du 9 décembre 2017.

Si nous avons encore une fois transformé cet essai c'est grâce à la mobilisation d'une équipe dévouée. Je remercie donc :

Béatrice, Geneviève, Gislène, Laurence, Ludivine, Maguy, Valérie, Sandrine, Sarah, Bernard C, Bernard V, Christophe, Jean-François, Jean-Pierre, Laurent, Manu, Mickaël, Robert, nos pâtisseries, les Tchaopinos et les membres du conseil municipal qui ont été des facilitateurs.

Pour le comité d'organisation du téléthon de Fréjeville,
Bernard GRUESO



Bernard GRUESO
Responsable du comité Téléthon de Fréjeville ↗

Jacques REVOL
Coordinateur Tarn sud à l'AFM Téléthon ↗



↗ Los Tchaopinos



↗ L'équipe de Basket de Fréjeville

Pour la deuxième année, l'équipe Loisir de Basket de Fréjeville s'est associée aux autres sections sportives afin d'animer le village et participer au Téléthon. A la mi-temps d'un match amical, l'équipe a offert un filet garni à l'issue d'un concours de lancer très relevé ; puisque 3 joueurs se sont disputés ce lot en réussissant un shoot du milieu de terrain. Les gains de la participation à ce concours ont été reversés symboliquement à Bernard le coordinateur de ce weekend au profit de l'AFM Téléthon.

Michaël SIGUIER



Le mot des associations

Association foncière de remembrement de Fréjeville



Message de l'association foncière de remembrement de Fréjeville :

L'Assemblée Générale de l'Association Foncière de remembrement de Fréjeville s'est tenue le vendredi 12 Mai 2017 à la salle Fabre.

Nous comptabilisons 27 signatures 36 pouvoirs soit 63 participations sur 282 membres.

Rapport moral :

Le 13 Mars 2017 a été mis en place le nouveau bureau qui est renouvelable tout les 6 ans, et, sous la présidence de M. le Maire, les membres désignés sont les suivants :

- *Membre de droit :* M. le Maire Claude ALBA
- *Président :* Jean-François ALBERT
- *Secrétaire :* Raphaël RAYSSAC
- *Membres du bureau :* Robert MAURIÈS,
Christian AUSSÉNAC,
Sébastien SIGUIER.
- *Vice-président :* Christian BARDOU
- *Secrétaire administrative :* Mary-Line CAMOUS
- Gabriel VIGUIER,
Jean-Dominique VIALA,
Bernard CALMET,
Cyril MARTY,

IMPORTANT POUR 2018 :

Le seuil de recouvrement étant fixé à 15 € au lieu de 5 € par décret paru le 7 avril 2017, l'AFR ne pourra plus émettre des factures de 10 €.

En conséquence et après délibération du bureau, le recouvrement aura lieu une fois tous les 2 ans pour les adhérents cotisants moins de 15 €, et ceci à compter de 2018.

Travaux 2017 :

Tous les travaux prévus en 2017 ont été réalisés à savoir :

- Remise en état des chemins des « Agouts » et des « Gravilles » par l'EURL BARTHAS : 3 567,60 €
- Drainage de voirie à « La Fourézié » par MSG GOUDRONNAGE : 2 503,20 €
- Travaux d'épaveuse par M. PELLIZZARI : 1 815,00 €
- Curage superficiel de « La Nauze » sur une 10^{ème} de mètre après autorisation de la DDT.
⇒ Total : 7 885,80 €

Dépenses fonctionnement :

- Assurances, Indemnités secrétariat, trésorier général Assemblée Générale, Divers.
⇒ Total : 1 311,00 €

Bilan 2017 :

- ⇒ Dépenses : 9 196,80 €
- ⇒ Recettes : 5 605,63 €
- ⇒ Excédent antérieur reporté : 11 108,22 €
- ⇒ Total reporté pour 2018 : 7 517,05 €

Cette A.G. s'est terminée par un GRAND MERCI à André MAURIÈS, Pierre VALÉRY, Michel MAYNADIER, qui ont consacré 40 années au service de cette association.

Le bureau souhaite à tous nos adhérents de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-François ALBERT

Suite page suivante ⇨



Association foncière de remembrement de Fréjeville (suite)



Quelques photos pour l'année 2017 :



↳ Une partie du bureau avec deux des sortants



Chemin des Agouts ↗



Chemin des Gravilles ↗

↳ Travaux réalisés en 2017

Société de chasse de Fréjeville



Message de la société de chasse de Fréjeville :

L'effectif des chasseurs est en progression de 4 adhérents supplémentaires ce qui porte le nombre à 46 chasseurs.

Le plan de chasse qui nous a été accordé en 2016 nous a permis de prélever 3 chevreuils qui ont été servis lors du repas annuel de la chasse du 12 février 2017. Nous remercions les 114 participants à ce repas.

Suite à la convention établie avec la fédération départementale, il a été lâché 120 perdreaux.

La jachère fleurie au Pioch et la culture au petit gibier au Verdet ont été renouvelées.

L'ensemble du bureau de la Société de Chasse tient à remercier Madame la Députée, la mairie de Fréjeville, la famille DUBOIS et la fédération des chasseurs du Tarn pour leur aide morale et financière.

Le repas de la chasse est fixé à la date du 4 février 2018 à la Salle Fabre.

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux de santé et une belle année à venir.



↳ Jachère faune sauvage à « Le Castelas »

Le président, Claude MOLINIER



Message de l'association culturelle Hmong de Castres et de sa région :

L'Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région vous remercie pour cette année 2017. Nous tenons à remercier en particulier Monsieur le Maire ainsi que ses conseillers et les habitants de Fréjeville pour leur soutien. Cette année 2017, nous avons organisé deux manifestations, une soirée d'été et notre annuel Nouvel An Hmong qui s'est tenu le samedi 25 novembre 2017.

Pour l'année 2018, nous espérons pouvoir organiser plus de manifestations comme une soirée à thème afin de vous faire découvrir notre culture, nos traditions.

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le président, Teng XIONG, ses conseillers et les membres de l'association



Message de l'Association souvenir, reconnaissance et liberté :

L'association Souvenir Reconnaissance et Liberté fête cette année le quarantième anniversaire de sa création. Elle a vu le jour en 1977 et portait le nom d'Association des Anciens Combattants.

En 2017, Fréjeville a célébré le 19 mars, journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats d'Afrique du Nord.

Cette année, après Carbes, Vielmur et Cuq, notre association et la commune de Fréjeville étaient les organisateurs de cette manifestation. A cette occasion, un piquet d'honneur du 8ème RPIMA était présent.

Lors de cette cérémonie, les médailles de : Croix du Combattant ; Reconnaissance de la Nation et médaille commémorative Algérie ont été remises à Mr André Maurières.

Un défilé constitué de porte drapeaux, d'un peloton d'anciens militaires appelés, de nos « anciens combattants d'Algérie », de diverses personnalités a été suivi par de nombreux Fréjevillois .

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie.

Le 8 mai a également été célébré comme il se doit.

La cérémonie du 11 novembre a été un moment de recueillement. Un temps de prière animé par notre diacre Laurent Viguier a été suivi par un hommage militaire devant le monument aux morts. A cette occasion, c'est avec une très grande émotion que Mr Roger Cousinié a remis le drapeau de l'« Association des Combattants de moins de 20 ans » à Mr Jean Pierre Trévisiol, et Mr Maurice Planès a remis celui de l'« Association des anciens du 12^{ème} régiment de dragons » à Mr Jean Pierre Dambrine.

Tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pour 2018, nous menons un projet qui va demander aux Fréjevillois un petit coup de main, en effet, nous allons reconstituer un village au moment où les cloches ont sonné pour annoncer la fin de la guerre en 1918. Nous lançons un appel à tous ceux qui ont au fond de leur grenier, cave, hangar... des vêtements, chapeaux, sacs à main, accessoires, matériels..... pour nous les prêter afin de reconstituer ce village.

Nous espérons que ces journées qui se dérouleront les 14, 15 et 16 septembre 2018 plairont à un grand nombre de Fréjevillois et Fréjevilloises ainsi qu'à tous nos visiteurs. ⇒



L'association « Souvenir, Reconnaissance et Liberté » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Rendez-vous pour les journées du patrimoine les 15 et 16 septembre 2018.



Message de l'association protégeons l'environnement et les paysages ruraux Fréjevillois :

Une nouvelle association a vu le jour sur Fréjeville le 6 septembre 2017 : protégeons l'environnement et les paysages ruraux Fréjevillois.

Nous avons l'intention de travailler avec les Fréjevillois sur les projets suivants :

- Réhabiliter le cadre de vie à la campagne (replantation d'arbres et de haies),
- Améliorer la qualité de l'eau (des nappes phréatiques et des cours d'eaux),
- Réhabiliter les cours d'eaux afin de faciliter le retour de la faune et de la flore sauvage,
- Etre force de propositions sur l'amélioration de l'assainissement individuel et collectif,
- Participer aux réflexions sur les énergies renouvelables,
- Et en général tout ce qui concerne l'environnement.

Vous pouvez nous rejoindre ou nous contacter si un de ces projets vous intéresse.

Les membres créateurs :

- *Président* : Marc SABARTHÈS Contact : msabarthes@wanadoo.fr
- *Trésorier* : Claude MOLINIER
- *Membres* : Robert SOCCOL et Damien VIGUIER

Le président, Marc SABARTHÈS

Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville



Message de l'Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville :

Venez nous rendre visite à bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Fréjeville comporte plus de 1500 livres offerts au cours des ans par de généreux donateurs. Gérée auparavant par Nicole et Jean-Michel Vazzoler, elle est actuellement gérée par une nouvelle équipe. Composée d'un petit groupe de bénévoles de la commune, elle s'est constituée en une association loi 1901, l'Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville.

Une convention, votée au Conseil Municipal, définit ses liens avec la commune.

L'association a pour mission de promouvoir le développement de la lecture publique sur le territoire de Fréjeville et, en premier lieu, de faire fonctionner la bibliothèque municipale. L'association est dirigée par Claude Genevet Feiler, Jacqueline Escande et Robert Soccol qui attendent impatiemment d'autres bonnes volontés pour animer l'association et participer aux permanences hebdomadaires.

Grâce à la subvention donnée par la mairie, nous avons pu offrir à la bibliothèque des livres parus récemment, susceptibles d'intéresser notre public. Nous avons également souscrit un abonnement à la médiathèque de Vielmur pour élargir notre choix. Nous espérons que vous serez nombreux à vous intéresser à notre projet et à venir emprunter des livres.

La bibliothèque se trouve au premier étage du bâtiment de l'école ; elle est à la disposition de tous, adultes et enfants. L'adhésion annuelle coûte 5 € mais reste gratuite pour les moins de 18 ans. On peut emprunter trois livres de son choix et les garder un mois ou plus s'ils ne sont pas demandés par d'autres personnes.

La bibliothèque est ouverte le mardi et le jeudi de 17h à 18h30. Pendant les vacances scolaires, pour les lecteurs intéressés, contacter les responsables.

Ils peuvent joindre Mme Genevet Feiler en téléphonant au 05.63.75.39.10, ou par e-mail à claud.genevet@yahoo.fr ou Mme Escande en téléphonant au 05.63.75.31.52. ou par e-mail à jacquelineescande@yahoo.fr

Message du comité des fêtes de Fréjeville :

Les membres du Comité des Fêtes de Fréjeville vous souhaitent une très Bonne Année 2018, à vous et tous vos proches, dans la joie, la santé et la convivialité!

Cette année encore sera très festive!!! Elle débutera par l'organisation du réveillon de la Saint Sylvestre où nous accueillerons plus de 300 personnes.

Le programme de cette année sera comme les années auparavant très dynamique, vous pouvez dorénavant retenir ces dates :

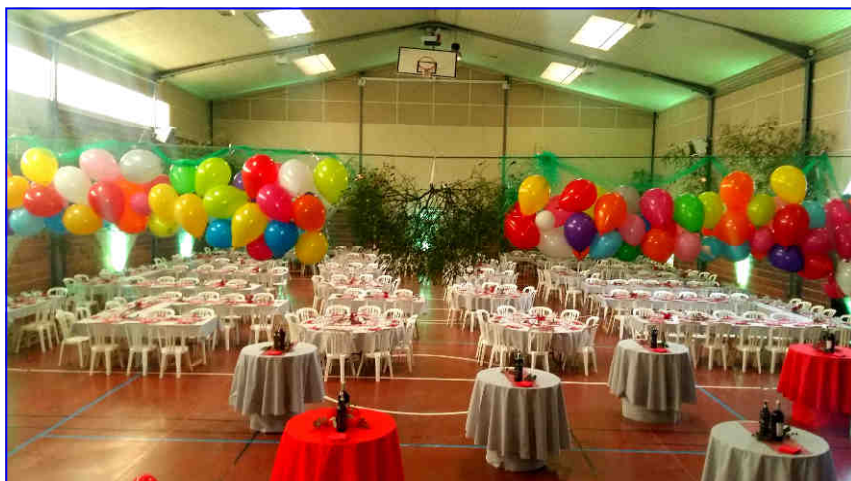
- Moules-frites : - le 10 mars 2018
 - Ball-trap : - le 19-20 Mai 2018
 - Fête annuelle du village : - le 1-2-3 Juin 2018
- À cette occasion nous passerons le weekend 25-26-27 mai (à partir du vendredi soir) chez chaque villageois vendre le gâteau de la fête, nous espérons recevoir comme chaque année un accueil chaleureux de votre part!
- Réveillon de la Saint-Sylvestre : - le 31 décembre 2018

Pour cette année 2017, la fête a été encore une grande réussite grâce à un temps plutôt favorable ce qui nous a permis de réaliser de nombreuses activités.

Pour finir, un grand merci à tous de répondre si nombreux à chaque manifestation.

Bonne Année Festive.

La présidente, Pauline SIGUIER-MONCAYO et le vice-président, Mathias FEBVRE



 [Le comité des fêtes et le réveillon du 31 décembre 2016](#)

 [Les photos de la fête annuelle 2017](#)



Message de l'association 'mémoire et patrimoine de Fréjeville' :

L'Association « Mémoire et Patrimoine » de Fréjeville a été créée en février 2010 et compte à ce jour 24 adhérents/tes. Son objectif est de concourir à l'étude et à la préservation du patrimoine de la Commune de Fréjeville.

Son but premier a été de collecter toutes les informations concernant la vie des habitants de Fréjeville afin de préserver ce patrimoine provenant de la mémoire des Fréjevillois et des Fréjevilloises. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous avons collecté les informations auprès des personnes les plus âgées ; cette collecte avait pour objectif de permettre à leurs descendants de savoir comment leurs proches avaient traversé le 20ème siècle, une période si bouleversée en raison à la fois des guerres et du progrès. Débutées en mars 2010, les interviews se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2012.

Les actions marquantes pour l'année 2017 :

- La vente du tome 1 du livre sur l'histoire romancée d'un petit garçon que nous avons appelé Victor et fait grandir dans la Commune dans les années 1930 à 1950 ; cet ouvrage de 280 pages continue d'être commercialisé au prix de 15 euros. La suite des aventures de notre héros est en préparation.
- La participation aux Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 17 septembre avec les animations suivantes : la visite de l'église avec ses fresques de Nicolai Greschny, une promenade découverte de la partie Ouest de la Commune, des chansons pour enfants dans la salle Fabre avec Thierry Bardet et enfin la chorale d'hommes Los de L'Autan dans l'église.
- Et, comme chaque année, la participation au Téléthon début Décembre.

Nous tenons à remercier Monsieur Claude Alba, notre maire, M. et Mme Dubois ainsi que tous les bénévoles qui nous soutiennent dans nos actions.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus(es) ; vous pouvez nous contacter :

- au 05.63.74.36.56. (Robert SOCCOL),
- au 05.63.70.74.60. (Béatrice MAHOUX),
- ou au 05.63.75.39.10. (Claude GENEVET).

Le président, Robert SOCCOL



Chorale Los de l'Autan ↗



Vin d'honneur à la salle Fabre ↗



Chorale Los de l'Autan ↗



Frédéric Bardet ↗



Message de l'association sportive et culturelle de Fréjeville :

Le bureau central de l'A.S.C.F. est composé comme suit :

- *Président :* Jean-Pierre Trévisiol
- *Trésorière :* Béatrice Mahoux
- *Secrétaire :* Monique Trévisiol
- *Président d'honneur :* Jean-Paul Audu
- *Vice-président :* Jean-Louis Villaverde
- *Trésorier-adjoint :* Bernard Grueso
- *Secrétaire-adjoint :* Benjamin Argoud

Notre association est adhérente à la Fédération de Sports pour Tous, ce qui permet avec la même licence de pratiquer tous les sports au sein de l'association.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS :

École de football « La Crémade FC » (entente Fréjeville/Saix-Sémalens) :

- *Responsables :* Laurent Soccol - Tél : 06.63.20.56.79.
Christophe Batut - Tél : 06.73.63.71.59.
- *Entraîneurs :* Jérôme Nurit - Tél : 06.58.69.25.82.
Pierre Smaine - Tél : 06.62.63.62.24.
Sébastien Roussel - Tél : 06.70.60.08.01.
Alain Roussel - Tél : 06.08.84.69.20.



École de Foot Labellisée « La Crémade FC » : entente des 2 Clubs de Foot Fréjeville et Saix Semailens FC.

Foot séniors :

- *Président :* Jean-Pierre Trévisiol - Tél : 06.81.02.30.28.
- *Responsables :* Laurent Soccol - Tél : 06.63.20.56.79.
Christophe Batut - Tél : 06.73.63.71.59.
- *Entraîneur :* Philippe Beco - Tél : 06.49.37.29.85.

L'activité est actuellement en suspens depuis début décembre 2017.

Le futsal :

- *Responsables :* Pierre Smaine - Tél : 06.62.63.62.24.
Jean-Pierre Trévisiol - Tél : 06.81.02.30.28.
Jean-François Laroque

Tous les jeudis de 19h à 21h.

Pétanque :

- *Responsables :* Alexandre Batut - Tél. : 06.20.68.36.01.
Sabrina Maria - Tél. : 06.03.24.28.99.
Laurent Soccol - Tél. : 06.63.20.56.79.

L'activité s'étale de janvier à décembre.

Gymnastique :

- *Responsable :* Martine Vézinet - Tél : 06.63.75.32.57.
- *Professeur :* Sandrine Léonet
Karine Arjona

L'activité débute mi-septembre et se termine fin juin. Les cours sont mixtes et se déroulent à la Salle Fabre. Deux heures de cours hebdomadaire le mercredi avec deux niveaux de cours :

- ◇ Gym douce avec assouplissements, étirements... le mercredi de 18h à 19h.
- ◇ Gym tonic avec abdos, fessiers, renforcement musculaire... le mercredi de 19h à 20h.

Le tout dans une ambiance décontractée et conviviale.



Basket :

- *Responsables :* Manu Sabatier - Tél : 06.84.36.97.43.
 Michaël Siguier - Tél : 06.03.92.27.77.

Tous les lundi soirs à partir de 20h00.

Badminton :

- *Responsable :* Bernard Gruésó - Tél. : 06.11.66.08.19.
- *Responsable adjoint :* Séverine Leverd - Tél. : 06.84.59.10.56.

Zumba :

- *Responsables :* Ludivine Laroque - Tél. : 06.80.45.90.11.
 Sarah Carrasco - Tél. : 06.11.68.00.37.

Les cours ont lieu tous les mercredis de 20h15 à 21h15.



⇐ **Cours de zumba**

Je vous remercie de m'avoir élu comme président et j'en suis fier.

J'espère que nous allons faire ensemble une bonne équipe.

Meilleurs vœux pour l'année qui viens.

Le président, Jean-Pierre TRÉVISIOL
Tél : 06.81.02.30.28.



Message de Génération mouvement - Club de l'amitié Fréjeville-Carbes :

Encore une année qui s'achève, mais voyons ce qui s'est passé en 2017.

Le Conseil d'Administration et le bureau se sont réunis 5 fois, afin de retenir les dates des différentes animations et des sorties.

Les faits marquants de la vie du club en 2017 :

- *Le 01 février 2017 :* Assemblée Générale suivi d'un repas et animation musicale par Fanny Domingo à la salle polyvalente.
- *Le 07 mars 2017 :* 3 membres du bureau ont assisté à l'Assemblée Générale de la Fédération qui s'est déroulée au Parc des Expositions de Castres.
- Une messe a été dite à Fréjeville pour le Club.
- *Le 20 avril 2017 :* Repas de Pâques à la salle Fabre.
- *Le 04 mai 2017 :* Présentation et dégustation de produits du terroir à la salle Fabre.
- *Le 18 mai 2017 :* Voyage à Montgaillard (09) avec la visite d'un site extraordinaire de 5 ha, véritable livre vivant d'histoire « Les Forges de Pyrène ». Présentation de 120 métiers, 6500 outils et un spectacle original qui retrace la vie quotidienne du début du XX^{ème} siècle « les âges de la vie ».
- *Le 03 septembre 2017 :* Repas « champêtre » à Carbes.

- *Le 19 septembre 2017* : Découverte de la plus grande grotte aménagée du Bas-Languedoc « la Grotte de la Clamouse » suivi de la visite de St Guilhem le Désert avec son Abbaye. Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- *Le 14 novembre 2017* : 3 membres du bureau ont participé à la réunion de secteur à Verdalle.
- *Le 19 novembre 2017* : Loto avec de très beaux lots.
- *Le 14 décembre 2017* : Repas de Noël à la salle Fabre.
- *Le 22 décembre 2017* : Goûter inter-génération : goûter offert aux enfants des écoles.

10 concours de belote inter club se sont déroulés à la salle Fabre chaque dernier mercredi de chaque mois sauf juillet et août avec une très bonne participation.

Ainsi s'achève l'année 2017 et 2018 débutera par l'Assemblée Générale le 22 février.

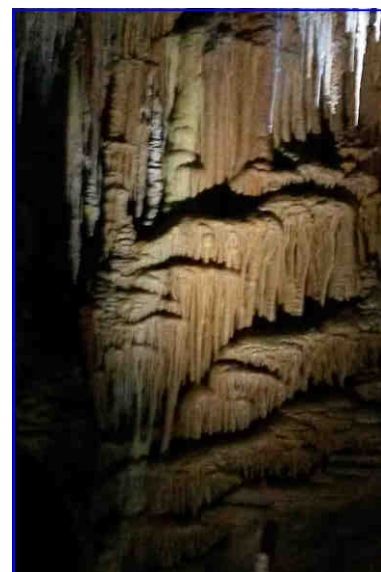
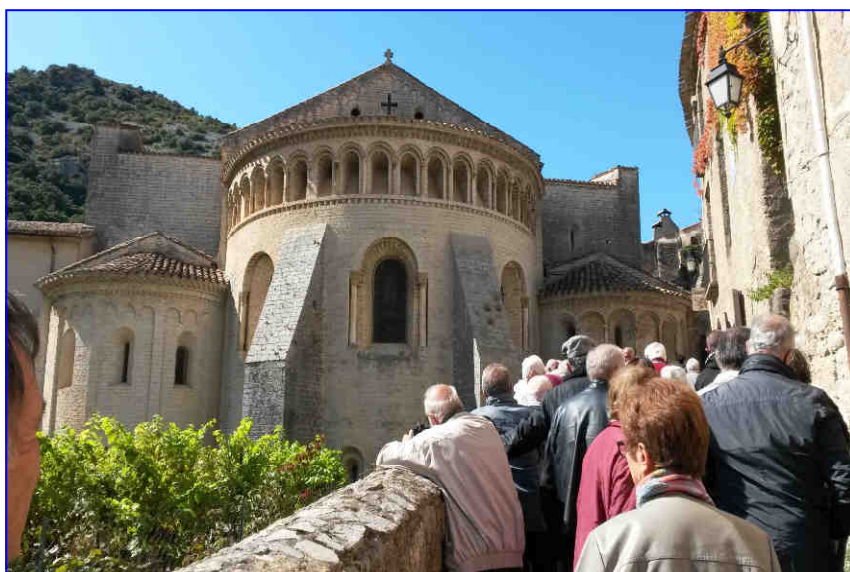
Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus (es).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Pour le Conseil d'Administration, la présidente, Monique MARTY



↳ **18 mai 2017 : Les Forges de Pyrène - Le forgeron et des élèves très studieux dans l'ancienne école**



↳ **19 septembre 2017 : Saint-Guilhem-le-Désert et la Grotte de la Clamouse**

COMMUNE DE FRÉJEVILLE



1, rue de la mairie - 81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet :

www.village-frejeville.fr

Site internet (version mobile) :

www.village-frejeville.fr/mobile



Facebook :

www.facebook.com/frejeville



Rédaction du journal, photos et mise en page : M. Christophe MAURIÈS

(Sauf rédaction de : Projet d'assainissement collectif - M. Didier MAHOUX, L'ADIL - Adil du Tarn,

Recensement de la population 2018 - le-recensement-et-moi.fr, Les prix des résidences autonomie - CNSA,

Le budget de la commune : bilan de l'année 2017 - M. Thierry CAUSSE,

Rubrique L'aménagement du village en 2017 - M. Damien VIGUIER et M. Quentin BOUSQUET,

Mot des associations et divers articles - présidents des associations et/ou personnes citées, présidents des commissions).

(Sauf images de : L'ADIL - Adil du Tarn, Le tri sélectif : mode d'emploi - Trifyl).

(Sauf photos de : Rénovation d'une classe à l'école de Fréjeville - M. Quentin BOUSQUET,

Achèvement de la construction de la nouvelle mairie (3 premières photos) - Mme Danièle POURCEL,

Inauguration de la fresque du préau de l'école - Mme Marie-Florence FARAL,

Rubrique L'aménagement du village en 2017 - M. Damien VIGUIER, M. Quentin BOUSQUET

et pour la photo du cimetière enherbé - Top Green, Téléthon (photo du basket) - Michaël SIGUIER,

Inauguration de la nouvelle mairie et Les commémorations de l'année 2017 (quelques photos) - Danièle POURCEL,

Mot des associations et divers articles - présidents des associations et/ou personnes citées).

Édition : Mairie de Fréjeville - 81570 FRÉJEVILLE

Directeur de la publication : M. Claude ALBA

Impression : Imprimerie Couleurs d'Autan - 81100 CASTRES

Tirage : 290 exemplaires



reseaudescommunes.fr

